Image not found or type unknown

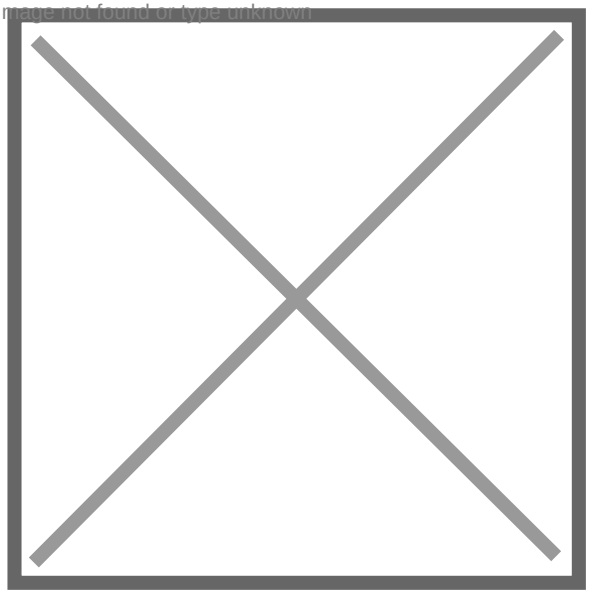

# Garde d'enfants en alternance

Par **gunther**, le **31/08/2011** à **21:18**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes divorcés et avons 3 enfants en garde alternée. La plus jeune, ma fille aura dix ans le 31 décembre de cette année (2011). Mon ex époux refuse que je la laisse prendre le bus pour se rendre a son école (CM2) et rentrer a mon domicile le soir. Suis-je dans l'obligation de l'amener et la chercher tous les jours à l'école où puis-je passer outre son autorisation sans risques de répercutions juridiques de la part de mon ex époux?

Merci pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **31/08/2011** à **21:58**

Est-ce que d'autres enfants de cet age prennent le bus ? Est-ce habituel dans le coin où vous habitez ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés